

|                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural<br/>9 mars 2026</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------|

### Présences :

#### Membres de la CLDR / Groupe Patrimoine :

Présents : 11 personnes – Ophélie BAIRIN\*, Véronique BARTHOLOME, Laurent BRAKMEYN, Freddy BRENNE, Patrick CRANINX, Delphine DELVAUX, Magali DE LEEUW\*, Anne-Françoise DRAYE, Bernadette LAHAYE, Laure MEWISSEN\*, Jacqueline USE

Excusés : 6 personnes : Josy BONNECHERE, Aurore CULOT, Laurence LECOCQ\*, Kathy MOREAU, Christian PANS ; Luc VERNIERS.

*\*membres élus*

Pour la FRW : Florine GEROUVILLE

La présentation utilisée est annexée au compte rendu.

### Ordre du jour :

- Projets subsidiés en cours
- Dynamiques citoyennes en cours
- Dynamiques citoyennes pour 2026
- Les projets subventionnables
- RA 2025 – Programmation
- Divers

#### 1. Projets subsidiés en cours

Deux demandes de conventions sont actuellement en cours :

- Fiche 1.3 : sécurisation des abords des salles de village, de l'école d'Oreye et de l'école et de la crèche de Bergilers.
- Fiche 1.5 : aménagement de la placette rue des Fontaines et des abords des écoles de Lens-sur-Geer.

Les travaux débiteront mi-mai 2026 pour Bergilers et fin juin 2026 pour Lens-sur-Geer (dates à confirmer par l'entreprise).

#### 2. Dynamiques citoyennes en cours (2025)

La CLDR en 2025 : 4 réunions et 1 événement.

- 14/04 : réflexion autour de l'église de Bergilers.
- 04/06 : test de la brochure de Lens-sur-Geer avec le GT patrimoine.
- 28/09 : événement petit patrimoine à Lens-Sur-Geer.
- 14/10 : évaluation de l'événement.
- 03/12 : lancement budget participatif.

Le groupe Petit patrimoine (fiche 1.6) a mené plusieurs actions en 2025 dont des réunions de suivi, une formation Canva, des réunions sur terrain et l'organisation de l'événement du 28 septembre.

Pour 2026, voici le planning prévisionnel :

- Avril 2026 : test de la balade sur le terrain
- Mai 2026 : intégration des remarques
- Fin mai 2026 : finalisation de la brochure
- Evènement : 27 septembre

Le groupe de Bergilers avance sur la rédaction de la brochure. Le nombre de page serait de +/- 48 comme pour les autres brochures.



Une brochure petit patrimoine militaire pourrait être envisagée après celle de Bergilers, Grandville et Oreye.

Magali rappelle que la salle du Conseil est disponible au besoin.

### 3. Dynamiques citoyennes pour 2026

2 nouvelles dynamiques sont prévues pour 2026 :

- Le budget participatif 2026
- Un groupe nature

Lors de l'édition 2022, la plateforme FRW était utilisée pour le dépôt des dossiers et avait été prévue pour le vote citoyens (qui n'a pas eu lieu). Cette année, la plateforme FRW ne sera peut-être pas disponible donc la FRW reviendra vers la CLDR avec les modalités pour le vote en temps voulu. Les dossiers devront donc être déposés par mail auprès de Bénédicte.

**Il est demandé aux membres de la CLDR d'en faire la publicité dans leur entourage, réseaux.**

Le calendrier pour le budget participatif :

- **Du 15 mars au 30 avril** : dépôt des dossiers (envoi par mail à Bénédicte)
- **Mardi 7 avril** – 19h30 à Grandville : réunion citoyenne sur le BP
- **Du 1er mai au 15 mai** : analyse des dossiers Commune/FRW et envois des dossiers à la CLDR
- **Semaine du 18/05** : éventuelle réunion de CLDR où les porteurs présentent leurs projets et la CLDR pose ses questions
- **Du 18/05 au 28/05** : les porteurs peuvent modifier leur projet en fonction des remarques
- **Semaine 1er juin** : CLDR comité de sélection et vote
- **Du 4/06 au 10/06** : préparation du vote citoyen par FRW/Commune

- **Du 10 au 30 juin** : Vote citoyen + analyse vote et préparation communication et courriers aux porteurs par Commune/FRW
- **3/07** : information sur le classement et les lauréats au Collège + signatures courriers
- Début juillet : communication sur les lauréats.

Les dates à retenir pour la CLDR :

- **Mardi 7 avril** – 19h30 à Grandville : réunion citoyenne sur le BP
- **Semaine du 18/05** : éventuelle réunion de CLDR où les porteurs présentent leurs projets et la CLDR pose ses questions
- **Semaine 1<sup>er</sup> juin** : CLDR comité de sélection et vote

En ce qui concerne le groupe nature, l'initiative est née après la réunion d'information citoyenne BiodiverCité 2024 durant laquelle les citoyens présents regrettaient l'absence de groupe nature.

L'idée n'est pas de repartir à zéro mais bien d'essayer de valoriser le travail qui avait été fait par le GT Geer notamment en créant une brochure nature à l'instar des brochures petit patrimoine.

Le groupe pourra également venir avec ses idées et nous pourrons faire le lien vers d'autres fiches du PCDR non encore activées (ex : fiche « agriculture »).

La première réunion aura lieu le 18 mai à 19h30.



*Le groupe pourra-t-il être ouvert à des personnes externes de la commune ?*

*Oui il pourra être ouvert à des personnes externes en tant « qu'expert » et tant que cela reste dans l'intérêt de la commune d'Oreye et ses citoyens. Mais le CLDR reste souveraine. Le groupe propose à la CLDR qui valide.*



*Un membre du groupe s'étonne d'un nouveau groupe nature après le groupe Geer. Il a l'impression qu'on essaie de renommer les groupes en fonction des projets pour les activer.*

*Florine explique que sa mission est d'accompagner les groupes dans le cadre de l'ODR et des projets présents dans le PCDR donc qu'effectivement les groupes de travail lancés doivent être en lien avec les fiches du PCDR.*

*De plus, Magali précise que le groupe Geer avait été assimilé à la problématique des inondations et ce n'était pas la volonté de la commune qui a mis en place une commission PLUIE. Dès lors, en lançant un groupe « nature » et plus « Geer », l'idée est de fidéliser des citoyens bénévoles autour de problématiques liées à la nature et pas aux inondations spécifiquement. Il faudra voir les motivations des personnes présentes lors de la réunion du 18 mai.*



*Florine informe la CLDR que le GAL a approché la FRW pour connaître les groupes nature présents sur le territoire afin de développer une carte interactive du réseau écologique des communes accompagnées par le GAL à l'instar de celle faite par le PCDN de Remicourt : <https://www.pcdnremicourt.be/carte-interactive>*

#### 4. Projets subventionnables

Le PCDR d'Oreye, approuvé en janvier 2019, reste valable jusqu'en janvier 2029. Toute convention sollicitée dans les 24 derniers mois de validité limite le nombre de conventions acceptées à une seule. Il est donc nécessaire de déposer une demande en 2026 si plusieurs conventions sont envisagées.

Les éléments obligatoires pour une demande de convention incluent toute une série de documents il ne faut donc pas négliger le temps pour constituer le dossier.

Il y a 2 moments pour introduire sa demande de convention : 15 mars ou 15 septembre. Il reste donc 6 mois pour introduire une demande cette année.

C'est dans cette optique là que la FRW a rencontré le Collège d'Oreye et la Région Wallonne et voici ce qu'il ressort des échanges.

#### Valorisation de l'église de Bergilers

Une étude sanitaire est en cours. Selon ses résultats, il faudra se positionner sur la valorisation de l'église : démolition ? démolition partielle ? rénovation ? reconversion de l'espace en tout ou en partie ? etc.

L'étude sera suffisamment précise que pour pouvoir se projeter.

- Point d'attention : ne pas oublier de désacraliser l'église (ou partie de l'église qui ferait l'objet du projet en DR) si demande de subside développement rural !

Programmation possible :

- 2026 si résultats rapides (dépôt de convention en septembre).
- 2027 ou 2028 comme dernière demande de convention



*Quelqu'un demande quels sont les délais pour désacraliser une église ?*

*On ne sait pas vraiment donner une réponse car cela dépend des contacts que la Commune aura avec l'évêché.*

*Un membre de CLDR attire l'attention sur le fait que pour faire se projet il faut l'accord de l'évêché **ET** de la fabrique d'église.*

#### Autres projets du PCDR non activés

- 1.1 Aménagements des prés d'Otrange en zone de promenade et de détente
  - *Le site est en cours de reconnaissance comme Réserve naturelle et le DNF a des projets d'aménagements.*
- 1.8 Aménagement d'un espace de convivialité dans le village de Bergilers
  - *Si le projet de l'église est activé, il y aura déjà un projet sur Bergilers donc on ne va pas faire doublon.*
  - *De plus, le projet d'aménagement en cours sur Bergilers tient déjà compte de cette fiche.*

- 1.9 Création d'un réseau de liaisons douces
  - o *Réflexion déjà menée avec la Commune et la CLDR et les coûts pour ce type de projet (tracé de pistes cyclables) sont exorbitants. L'idée était donc de penser aux liaisons douces dans tous les nouveaux projets d'aménagements de la Commune.*
  - o *La Commune a installé des chevrons dans les SUL.*
  - o *Un citoyen interpelle l'échevine au sujet de la rue Pousset. Elle mettra le point au Collège.*
- 2.1 Aménagement de la réserve naturelle de Lens-sur-Geer
  - o *Discussions avec le DNF et mise en œuvre du projet un peu plus compliquée car il y a différents partenaires qui interviennent sur ce lieu et la gestion du site est faite par le DNF.*
- 2.3 Aménagement du cœur de village d'Oreye
  - o **Voir point suivant**
- 2.4 Aménagement d'espaces de convivialité et de balade de long du Geer
  - o *Ce type de projet demande moins de budget et donc il est plus intéressant d'aller chercher des subsides pour d'autres plus gros projets.*
- 2.6 Création d'un espace de détente et d'activités sportives pour les jeunes
  - o *Ce projet a été initié via le budget participatif de 2022 avec le Street workout, rien n'empêche de le compléter via le budget participatif de cette année si un citoyen le désire. De plus, le DR n'intervient qu'après toutes les autres formes de subsides, dès lors il y a d'autre source de financement comme Infraspport.*
- 3.8 Développement de l'habitat intergénérationnel
  - o *Projet moins apprécié par la Ministre donc moins judicieux comme choix de convention.*
- 3.9 Développement de l'offre de logements à destination des seniors
  - o *Idem que 3.8*
- 3.13 Agrandissement et modernisation de l'administration communale
  - o *La question a été envisagée mais pour que le bâtiment soit subsidié en DR il faut qu'au moins 50% du bâtiment soit dédié à d'autres services (bibliothèque, salle de village, co-working, etc.) mais l'espace disponible n'est pas suffisamment spacieux pour permettre un tel découpage.*
- 3.15 Développement de l'offre de logements pour les jeunes
  - o *Idem que 3.8 et 3.9*

### **Aménagement du cœur de village d'Oreye – Opportunité de la Commune**

La Commune a acquis un terrain derrière la maison communale.  
 Une proposition de création d'un espace de convivialité autour de ce site et proche de la maison communale est envisagée.

La localisation reprise initialement dans la fiche peut être adaptée selon les propositions de la CLDR. En effet, le projet initial était envisagé autour de l'église d'Oreye mais les pompiers n'autorisent pas de manifestation sur la rue des Combattants. De plus, l'opportunité d'achat du terrain n'était pas envisageable à l'époque de la rédaction de la fiche.



*Comment peut-on avoir accès au terrain derrière ? Par le côté du dépôt TEC et il sera possible de relier à pied la maison communale au parc.*

*Ne faut-il pas nettoyer le sol ? Il y a effectivement beaucoup de choses à évacuer.*

*Quelle est l'idée du Collège ? Le Collège voulait demander à la CLDR ce qui était envisageable comme projet à cet endroit.*

*N'y aura-t-il pas de nuisances pour le voisinage ? Pas directement car autour de l'endroit il y a le dépôt TEC et l'entreprise Lucas.*

*Est-ce que cela ne manque pas de parking ? Le parking n'est pas subsidiable en DR et il y a déjà 18 places de parking à la maison communale*

*Attention à l'entrepris Lucas qui se situe juste à côté et qui engendrera des nuisances pour les utilisateurs (bruits, pollution, etc.) d'autant plus qu'ils ne respectent rien et ont déjà eu plusieurs rappels à l'ordre. Est-ce vraiment un endroit judicieux pour un parc ? Peut-être que justement, s'il y a du passage il y aura plus de contrôle social. Pourquoi ne pas créer une zone tampon entre l'entreprise Lucas et le parc ?*

*Est-il possible de se rendre sur place pour se faire une idée ? En ce moment c'est compliqué mais cela pourra être envisagé lorsque l'on devra retravailler la fiche avec la CLDR.*

*Est-ce possible de déposer ce projet en seulement 6 mois ? Oui car dans un premier il ne s'agit « que » de réactualiser la fiche.*

Florine conclut les échanges en expliquant que si la fiche est activée on pourra rediscuter de tout cela en temps voulu.

## 8. Programmation 2026

Sur base des différents échanges voici le programme pour cette année et les prochaines demandes de convention :

Pour 2026 :

- Boucle de Bergilers avec le groupe petit patrimoine
- Lancement du budget participatif à partir du 15 mars
- Lancement du groupe nature (18 mai)
- Etude sanitaire de l'église de Bergilers
- Réactualisation de la fiche « Aménagement du cœur de village d'Oreye »

Pour 2027 – 2028 (en fonction des résultats de l'étude sanitaire) :

- Valorisation de l'église de Bergilers + (éventuellement) Construction d'une maison rurale

Le RA passera au Conseil Communal du 26/03

## 9. Divers

Une invitation est lancée pour la balade petit patrimoine à Wasseiges le 19 avril. Inauguration de l'exposition de l'AWaP PPPW en fin de balade, si des membres s'y rendent ils pourront dire si cela vaut la peine que l'exposition soit aussi présente à Oreya.

Le site ODR disparaît et la gestion est reprise par Julie Sœur sur le site communal.

Pour le secrétariat, Florine GEROUVILLE (FRW)

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous par courriel : [f.gerouville@frw.be](mailto:f.gerouville@frw.be).*